

MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGOIS
81380

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2023

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 19

Votants 22

Date de convocation :

28/03/2023

Date d'affichage :

28/03/2023

Numéro :

11/2023

Le 03 avril 2023, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, premier adjoint au maire.

Présents : Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL- Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE- Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET

Absents excusés représentés : Xavier PETIT (B. DELBRUEL) – Stéphanie RAYMOND (G. PELLIEUX)

Absents excusés non représentés : Guy INTRAN – David POUTRAIN

Absents non excusés non représentés : François SALABERT

Secrétaire de séance : Eric ALBERT

COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire présente le compte administratif 2022 du budget principal de la commune de Lescure d'Albigeois qui se présente comme suit :

	Résultats antérieurs	Réalisations 2022	TOTAL 2022	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES		2 995 665,75 €	2 995 665,75 €	
RECETTES	1 752 219,46 €	3 466 648,27 €	5 218 867,73 €	
Solde	1 752 219,46 €	470 982,52 €	2 223 201,98 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES		1 171 907,87 €	1 171 907,87 €	457 808,39 €
RECETTES	1 356 397,47 €	1 231 207,99 €	2 587 605,46 €	254 284,07 €
Solde	1 356 397,47 €	59 300,12 €	1 415 697,59 €	- 203 524,32 €

1. Section de fonctionnement :

Dépenses : 2 995 665,75 €

Recettes : 5 218 867,73 € dont 1 752 219,46 € d'excédent reporté

Soit un résultat de clôture de + **2 223 201,98 €**

2. Section d'investissement :

Dépenses : 1 171 907,87 €

Recettes : 2 587 605,46 € dont 1 356 397,47 € d'excédent reporté

Soit un résultat de clôture de + **1 415 697,59 €**

3. Restes à réaliser 2022 reportés sur 2023 :

Dépenses : 457 808,39 €

Recettes : 254 284,07 €

La présentation détaillée du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Madame Claverie, maire de la commune de Lescure d'Albigeois, conformément à la loi n° 2012-275 du 21 février 2012, a procédé à la publication de la délibération ci-dessous au vote.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 081-218101442-20230412-DELIB_11_2023-BF



LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le code général des collectivités territoriales,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **PROCÈDE** au vote du compte administratif du budget principal de la commune de Lescure d'Albigeois.
- **APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif du budget principal de la commune.
- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2022 du budget principal définitivement closes.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

**Le Premier adjoint au maire,
Bernard DELBRUEL**



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.